Je participe à la restauration d'Elusa capitale antique

Je suis un particulier

Contact : Christelle Damotte
SIVU ELUSA Capitale antique
Tél : 06 62 41 44 96
Mail : coordopole@mairie-eauze.fr



Je suis une entreprise

Contact : Michel Fareng
Panathénées Stratégie Management
Tél : 05 34 44 16 07
Mail : michel.fareng@psm-pfm.com

Ne pas jeter sur la voie publique

Conception graphique © 2014 VISUELCREA

Mon don par chèque ou virement

Bulletin à compléter et à renvoyer, accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Fonds de dotation Elusa capitale antique

Nom	Prénom
Téléphone	
Mail	
Adresse	
Code postal	Ville
Montant du don	
☐	Par chèque (à l'ordre du Fonds de dotation Elusa capitale antique)
☐	Par virement (RIB sur demande à coordopole@mairie-eauze.fr)
Date	

FONDS DE DOTATION ELUSA Place de la République B.P 20 32800 EAUZE

DEVENEZ MÉCÈNE



d'un Trésor et d'un Patrimoine d'exception

Je donne pour :

- protéger, valoriser le patrimoine historique et culturel d'Eauze et de Montréal du Gers
- promouvoir le territoire gersois
- favoriser la création d'emplois locaux



Suivez nous sur facebook



FONDS DE DOTATION ELUSA CAPITALE ANTIQUE / MODE D'EMPLOI



Créés par la loi de modernisation de l'économie de 2008,
les Art.140 de la loi n° 2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, JO du 5 août 2008

"Le fonds de dotation est une personne morale de droit privé à but non lucratif qui reçoit et gère, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui lui sont apportés à titre gratuit et irrévocable et utilise les revenus de la capitalisation en vue de la réalisation d'une oeuvre ou d'une mission d'intérêt général ou les redistribue pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses oeuvres et de ses missions d'intérêt général".

Le Fonds de dotation Elusa Capitale antique, créé le 25 juin 2014, a pour vocation de **protéger et mettre en valeur le patrimoine historique et culturel** des communes d'Eauze et de Montréal du Gers, **promouvoir le territoire** gersois et **favoriser la création d'emplois locaux**.

Dans le domaine du patrimoine, le Fonds Elusa va ainsi permettre de financer :



- La **restauration des mosaïques de la *Villa* gallo-romaine de Séviac** qui représente la plus grande réserve de mosaïques au sol de France et la création d'un dispositif de protection.
- La **mise en valeur du Trésor d'Eauze**, vaste collection de 28 054 monnaies et de 50 bijoux et objets précieux du IIIe siècle de notre ère, abrité au Musée Archéologique / Le Trésor d'Eauze.
- La **mise en valeur de la *Domus* de Cieutat**, demeure urbaine d'une riche famille élusate, par l'installation d'une technologie de pointe (réalité augmentée) ou par la poursuite des fouilles (ex. mosaïque de la *Domus* aux lauriers).

FISCALITE ATTRACTIVE

Pour les particuliers

Réduction d'impôt égale à 66 % du montant des sommes versées, dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Exemple : don de 100 euros = 66 euros d'économie d'impôt.
Les **droits de donation ou de succession sont éxonérés** pour les dons et legs consentis au profit du Fonds de Dotation.

Pour les entreprises

Le fonds de dotation peut aussi concerner des entreprises , ce qui ouvre droit à une fiscalité spécifique.
Réduction d'impôt égale à 60 % du montant des sommes versées, dans la limite de 5 /000 du chiffre d'affaire.



MODALITES

Tous les donateurs se verront remettre en échange de leur don un reçu fiscal afin de bénéficier des avantages fiscaux et seront informés des projets menés par le Fonds grâce à leurs dons, qui peuvent être faits :
- par chèque à l'ordre du Fonds de Dotation Elusa
- par virement (RIB sur demande à coordopole@mairie-eauze.fr)



GARANTIES APPORTEES PAR LE FONDS DE DOTATION ELUSA

Il agit dans le respect des critères de l'intérêt général : gestion désintéressée et administrateurs bénévoles.
Chaque année, il est contrôlé par un commissaire aux comptes.
Une gouvernance opérationnelle, transparente et responsable.